

AVIS PUBLIC

Relatif à une consultation publique

Règlement numéro 2024-388 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90
Aux personnes et organismes intéressés par le projet de règlement 2024-388

AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée que:

Lors d'une séance tenue le 9 juillet 2024, le conseil a donné un avis de motion et de dépôt du projet de règlement numéro 2024-388 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 de la Municipalité d'Upton.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi le 10 septembre 2024 à 18H55** à la salle du conseil situé au 810, rue Lanoie à Upton.

Que l'objet du règlement 2024-388 vise à permettre, à certaines conditions, l'aménagement de logements accessoires à l'intérieur des résidences unifamiliales.

Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement numéro 2024-388, de même que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur et entendra les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, durant les heures d'ouvertures de celui-ci, ou sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : <https://www.upton.ca/avis-publics/>.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22e jour du mois d'août de l'an 2024.



Lyne Rivard,
Directrice générale
et greffière-trésorière

Certificat de Publication

Projet de règlement 2024-388 intitulé

« Règlement numéro 2024-388 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 »

Je soussignée, Lyne Rivard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Upton certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 9H00 et 16H30 ce 22^e jour du mois d'août 2024 à chacun des endroits suivants, à savoir:

- au bureau municipal;
- sur le site internet;
- dans l'édition de septembre (publié en août 2024) du journal municipal le Bavard.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22^e jour du mois d'août de l'an 2024.



Lyne Rivard,
Directrice générale
et greffière-trésorière